

## VOIRIE

Le diagnostic de l'ensemble de la voirie de la C.C.Lacq réalisé par un organisme spécialisé a permis d'établir un état des lieux objectif et un ordre des priorités pour les travaux à réaliser sur la voirie de la communauté. L'état général de nos voies communales est jugé bon. Cependant des travaux ont été programmés et réalisés sur notre commune en 2012:

- Sur les chemins de Cabanne et Bourdette: renforcement et pose de bitume sur les zones les plus pentues.
- Réfection en enrobé du chemin de Loubieng.
- Aménagement d'aires de croisement sur le chemin de Touyaà.

A partir du 1 janvier 2013, les espaces verts et le cimetière de la commune seront entretenus par les services de la C.C.Lacq.

Concernant l'entretien des cimetières, sera mise en place la collecte sélective des déchets. Pour cela les 61 cimetières de la C. C. Lacq seront dotés de conteneurs pour chaque déchet, identifiables par des couvercles de couleurs différentes et des autocollants spécifiques dans le but de séparer les végétaux des autres déchets.

- **Pour les déchets verts ( fleurs naturelles, compositions florales naturelles ) les bacs seront équipés de couvercles bleus et de l'autocollant :**



- **Pour les autres déchets ( plastiques, pots plastiques, fleurs plastiques, bidons plastiques ) les bacs seront équipés de couvercles jaunes et de l'auto-collant :**



Il est important que tous les usagers respectent les consignes pour faciliter le travail des employés de la C. C. Lacq qui seront chargés de la collecte. D'avance merci.

## L'église

**Réfection du tabernacle :** Les services des Bâtiments de France devraient pouvoir nous allouer une subvention de l'ordre de 3 000€ pour un montant de la restauration de 12 000€. Les 9 000€ qui restent doivent être pris en charge par la commune et une collecte auprès des habitants.

**Rappel:** le montant final des travaux de réfection de l'église a été de 83 371.42€

Tabernacle

## COMMUNE DE CASTETNER

# Bulletin d'information n°4

DÉCEMBRE 2012

Bonne année

Bona annada

Urte berri on.

### SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Salle des fêtes (page 2)
- Réfection l'ancienne école (page 2)
- Aménagement de la mairie (page 2)
- Heures d'ouverture de la mairie (page 2)
- C.C.A.S. (page 3)
- T.A.D (page 3)
- SIVU scolaire (page 3)
- Voirie (page 4)
- Eglise (page 4)
- CCL (page 5)
- Site internet (page 5)
- Etat civil 2012 (page 5)

## Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

2012, année de restrictions!!!

Une gestion rigoureuse sur plusieurs années nous a permis d'amasser le pécule nécessaire, qui, joint aux aides de nos partenaires habituels à hauteur de 50% du montant HT, nous permet l'aménagement de notre patrimoine (salle communale, logement locatif). Depuis l'adoption du compte administratif 2010, le montage des plans et du financement aurait pu être mis en œuvre dès 2011 mais nos partenaires n'ont pas encore répondu favorablement..

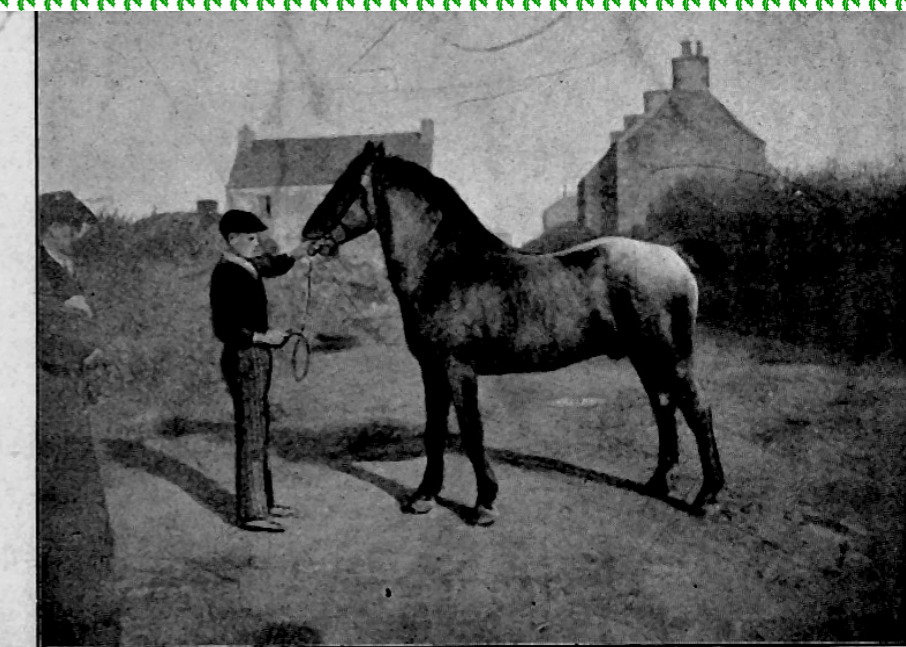
Face à la conjoncture actuelle, les communes doivent être conscientes de la gravité de la situation et de ses incidences financières, et être prêtes à supporter les efforts de maîtrise des dépenses, dont la courbe est en augmentation sous les effets de transferts de charges et du respect des normes.

Osons croire que nous sommes seulement tributaires d'une mise en place de nouvelles structures, afin que l'Etat, le Conseil Général et la Communauté de Communes reprennent leur cours habituel d'aide aux réalisations.

Je vous assure de mon dévouement et reste toujours à votre écoute.

En avant timesteps!! (en avant toujours)

Henri Conques



GAMET, étalon postier breton, 4 a., 1 m. 55, par Bégon, postier, et jument de trait. — A. M. Hourcade, étalon-nier à Castelner près Orthez (Basses-Pyrénées).

## La salle des fêtes

Le dossier de rénovation et de mise aux normes de l'office a été déposé auprès des services du Conseil Général et de la Préfecture au mois de mai 2011 pour demander des subventions. Les travaux sont estimés à 170 000€.

Notre projet n'a pas été retenu au titre des subventions attribuées sur les budgets 2011 et 2012. Nous ne pouvons donc toujours pas poursuivre l'instruction du projet tant que nous n'avons pas la notification du subventionnement car autrement nous serions obligés de le financer sur nos fonds propres.

Le dossier de demande de subventions devra être redéposé en 2013. Si nous obtenons les subventions les travaux pourraient commencer dans les trois mois qui suivront.

Dans l'attente, compte tenu de la vétusté des appareils installés dans l'office, les vieux frigidaires ont été remplacés par une chambre froide qui pourra être transférée dans les locaux rénovés. Le montant de cet investissement de ..... n'est pas éligible à subvention, ce qui explique que nous l'ayons financé sur nos fonds propres.

## Réfection de l'ancienne école

Olivier Chevalley, architecte à Orthez, a finalisé le projet de création de deux logements sociaux de type F3 pour un montant de 310 000€. Nous avons déposé les dossiers de demande de subventions. Ces dossiers sont instruits en liaison avec le service urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq.

Le plan de financement avec un prêt sur 25 ans, prévoit:

- Un loyer mensuel de 449€ pour l'appartement de 98.5m2.

- Un loyer mensuel de 465€ pour l'appartement de 102m2.
- Une base d'augmentation annuelle des loyers de 1%
- Un apport de la commune de 81 945€.
- Un coût sur les 5 premières années de 437€, 352€, 265€, 178€ et 90€.
- une situation d'équilibre financier partir de la sixième année.

Le coût de revient prévisionnel de l'opération pour la commune est donc de 83 267€

## La mairie

Notre secrétaire de mairie, Emmanuelle Olhagaray, vient d'obtenir sa mutation dans deux mairies proches de son domicile.

A partir du 7 janvier 2013, une nouvelle secrétaire, Emeline Guichon, prendra sa succession. Emeline n'est pas une inconnue pour ceux qui sont venus à la mairie cet été car elle a effectué le remplacement d'Emmanuelle pendant son congé de maladie.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier Emmanuelle pour le travail accompli au service de la commune et de ses habitants lors des trois années qui viennent de s'écouler et lui souhaiter une bonne suite de carrière dans ses nouveaux postes.

Comme Emeline travaille également à l'agence postale de Baigts de Béarn, les horaires d'ouverture de la mairie au public seront modifiés.

### Horaires d'ouverture de la mairie au public à partir du 7 janvier 2013

- **Mardi de 13h30 à 14h et de 17h à 19h**
- **À partir du mois de février, le Vendredi de 12h à 13h**

## Centre Communal d'Action Sociale

Le bureau du C.C.A.S avait décidé de ne pas organiser le goûter de début d'année pour réserver tous les fonds disponibles au cas où le nombre de familles en difficultés augmenterait. Le prochain bureau fera le point de la situation financière.

Le CCAS a œuvré au quotidien au suivi des dossiers personnels et familiaux en liaison avec les services sociaux du Conseil Général.

*Le CCAS vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2013.*

*Nadia GRAMMONTIN  
Présidente du CCAS*

## Transport à la demande

Le service fonctionne tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

C'est un service à la demande, c'est à dire sur réservation à effectuer la veille avant 17h00 auprès de la centrale départementale (**numéro vert 0800 64 24 64**).

Ce service mis en place par la Communauté de Communes de Lacq et le Conseil Général est en développement. Le premier bilan, après 3 mois de fonctionnement, fait apparaître un taux d'utilisation supérieur aux prévisions.

## S.I.V.U scolaire Biron Castetner Sarpourenx

La rentrée 2012 s'est bien passée dans notre école.

86 élèves y sont scolarisés dont 8 de Castetner (20 en maternelle, 16 en CP, 26 en CE1-CE2, 24 en CM1-CM2) ce qui donne des conditions de travail favorables.

Espérons que le départ prévu de 14 élèves en juin 2013 sera compensé par de nouvelles inscriptions afin de ne pas perdre la 4ème classe que nous avons tant attendue !

La participation de la commune de Castetner au financement du SIVU scolaire s'est élevée à 27 162€ pour 2012.

Cette somme correspond à 25.2% du budget de fonctionnement de la commune. 13 enfants de Castetner étaient scolarisés en 2011/2012. En 2012, la commune a donc versé 2 397 € par enfant scolarisé (2 145 € en 2011, 2 240 € en

2010, 2 425 € en 2009, 2 672€ en 2008). La variation s'explique essentiellement par l'évolution du nombre d'enfants de la commune qui sont scolarisés.

Le projet de l'école de l'année s'intitule « Les Arts Visuels dans le graphisme et l'écriture ». Des expositions dans le hall d'entrée vous montreront les différentes réalisations.

Côté travaux, une chaudière doit être remplacée et l'isolation doit être revue.

L'ensemble du personnel et les élus du SIVU sont attentifs au projet de réforme des rythmes scolaires qui pourrait intervenir dès septembre 2013. Mais actuellement, rien d'officiel ne permet d'envisager les changements à prévoir.